

Au cours de l'année 1960, les immobilisations brutes de la Commission ont augmenté de \$112,578,416 et, à la fin de l'année, elles s'élevaient à \$2,360,850,796. L'actif total, déduction faite de la dépréciation accumulée, se chiffrait par \$2,660,258,018.

En 1960, 354 services municipaux d'utilité publique ont acheté de l'électricité de la Commission, en vertu de contrats au prix coûtant ou à tarif fixe, pour la distribuer à leurs abonnés. L'actif de ces services, déduction faite de la réserve pour dépréciation, atteignait \$645,644,451, dont \$261,101,650 représentaient la part, dans les réseaux de la Commission des services d'utilité publique fonctionnant en vertu de contrats au prix de revient.

Manitoba.—La Commission d'énergie du Manitoba, créée en 1919 par une loi de la législature provinciale, a été chargée de distribuer l'énergie électrique dans toute la province, sauf dans la région métropolitaine de Winnipeg. Les installations de distribution du secteur suburbain de Winnipeg ont été acquises en 1955. La Commission n'était qu'une agence de distribution qui achetait son énergie en gros de la Commission hydro-électrique du Manitoba. Ses lignes de transport, dont la longueur a atteint 32,000 milles, desservaient 532 villes et villages et plus de 42,500 fermes. En 1958, la Commission a étendu son champ d'activité vers le nord de la province en faisant l'acquisition de la centrale et du réseau de distribution du Pas. Cette expansion vers le nord s'est poursuivie en 1959 et en 1960, alors que Cranberry Portage, Thompson et le port maritime de Churchill se sont joints au groupe de localités desservies par la Commission. Par une loi spéciale adoptée en mars 1961, la Commission d'énergie du Manitoba a été fusionnée au service provincial d'énergie électrique, la Commission hydro-électrique du Manitoba, afin de former un nouveau service, l'Hydro-Manitoba.

On trouvera, pp. 608-609, des renseignements concernant les nouvelles installations parachevées ou en cours de construction au Manitoba en 1960.

Saskatchewan.—La *Saskatchewan Power Corporation* a été constituée le 1^{er} février 1949, et fonctionne conformément à une loi modifiée intitulée *Power Corporation Act 1950* (S.S. 1950, chap. 10). Elle remplace la Commission d'énergie de la Saskatchewan qui était en fonction depuis le 11 février 1929. Au début la société avait pour fonctions de produire, transporter, distribuer, vendre et fournir de l'énergie hydro-électrique et thermo-électrique. Depuis 1952, elle est autorisée de produire ou d'acheter, de transporter, de distribuer, de vendre et de fournir du gaz naturel et manufacturé.

En 1959, la société vendait de l'énergie électrique au détail à 957 municipalités urbaines (comptant six usagers ou plus) et en gros aux villes de Saskatoon, Swift Current, Weyburn et Battleford et au village de Waskesiu. Elle a aussi vendu en gros une certaine quantité d'énergie à la ville de Regina, moyennant des échanges. Les réseaux de la société sillonnent toute la province, sauf la ville de Regina qui possède et exploite ses propres usines municipales et son réseau de distribution, et celle de Moose Jaw où l'usine et le réseau de distribution sont la propriété de la *National Light and Power Company Limited*. Vers la fin de 1959, la *Saskatchewan Power Corporation* a étendu son réseau par l'acquisition de la centrale et du réseau de distribution de la ville de Weyburn.

A la fin de 1959, la société desservait 197,451 usagers, dont 162,443 au détail et 35,008 dans des localités auxquelles l'énergie électrique était vendue en gros. Parmi les premiers, 107,322 étaient des usagers urbains, et 55,121, des usagers dits ruraux, surtout agricoles. Pendant l'année, l'ensemble des usagers a utilisé 1,067,349,615 kWh, dont 1,048,261,376 kWh provenaient des usines de la société, et 19,088,239 kWh ont été achetés en gros de Regina, de la *National Light and Power Company Limited* et de la *Northern Power Company*. A la fin de l'année, les immobilisations de la *Saskatchewan Power Corporation* dans les installations d'électricité et de gaz naturel s'établissaient à \$269,175,839.

En 1959, la société possédait et exploitait cinq usines génératrices à vapeur, dont une à Prince-Albert, deux à Saskatoon et deux à Estevan. Ces usines ont satisfait à 82 p. 100 de